

Offre réservée aux professionnels « labellisés RSE »

Votre engagement pour le développement durable récompensé !

Vous êtes dirigeant d'entreprise ou exploitant agricole et vous êtes engagé dans le cadre de votre activité professionnelle, dans une démarche labellisée respectant les principes du développement durable (social, environnemental et éthique).

En tant qu'assureur responsable, chez Aviva, nous souhaitons vous remercier et vous encourager pour votre action.

Aussi, si vous disposez d'un des labels « RSE » reconnus par Aviva⁽¹⁾, nous vous offrons un avantage tarifaire préférentiel et à **VIE⁽²⁾ !**

-10%⁽²⁾ de réduction

pendant toute la durée de votre contrat sur la plupart de vos cotisations d'assurances professionnelles :

- Multirisque Professionnelle,
- Multirisque Agricole,
- Responsabilité Civile Professionnelle,
- Responsabilité du Dirigeant,
- Santé Individuelle,
- Protection Juridique.

Vous souhaitez faire reconnaître un autre label « RSE » par Aviva ?

Parlez-en à votre Agent Général Aviva !

Pour bénéficier de votre offre privilégiée, contactez dès maintenant un Agent Général Aviva !

Il pourra aussi vous conseiller et répondre à toutes vos questions en matière d'assurances professionnelles et personnelles.

(1) Liste des labels « RSE » mise à jour au 01/07/2018.

(2) Réduction tarifaire de 10% : offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles, applicable pendant toute la durée de détention du label « RSE » et pendant toute la durée de vie du contrat, sous réserve du paiement intégral des cotisations, pour toute nouvelle souscription ou avenant, réalisés sur l'un des contrats d'assurance Aviva suivants : Aviva Multirisque Professionnelle, Assurance Multirisque Exploitations Agricoles (Agriter), Responsabilité Civile (KPS, KC9), Responsabilité du Dirigeant, Aviva Solution Santé Pro, Sur-complémentaire Aviva Solution Santé + Pro et Assurance Protection Juridique Professionnelle (Passport Pro Aviva).